

# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 septembre 2019

---

## CLARIFICATION DU DROIT ÉLECTORAL (PPO) - (N° 2079)

Adopté

### AMENDEMENT

N ° CL15

présenté par  
M. Gouffier-Cha, rapporteur

-----

#### ARTICLE 2 BIS

À l'alinéa 2, après le mot :

« les »,

insérer le mot :

« autres ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.